

## **8. Conclusion**

En Afrique subsaharienne, alors que des progrès substantiels ont été réalisés au cours des dix dernières années pour développer un système d'information sur la pauvreté, des hypothèses et méthodes alternatives de mesure et d'explication de cette dernière, susceptibles d'affiner les orientations et les instruments des politiques économiques, demeurent encore trop peu explorées. L'ambivalence des investigations de la pauvreté met en évidence le contraste entre, d'une part, l'avancée incontestable en matière de collecte de statistiques sociales et, d'autre part, des dimensions analytiques majeures de la pauvreté relativement ignorées. Telle est la principale conclusion de cette étude, fondée sur plusieurs éléments d'analyse.

Premièrement, la plupart des études sur la pauvreté en Afrique privilégient la configuration du ménage unitaire, et contestent, explicitement ou implicitement, l'existence d'une inégalité intra-ménage et la possibilité d'un contrôle différencié des ressources au sein des groupes. De ce fait, le bien-être des individus d'un ménage est fonction du niveau de vie moyen de ce dernier. En réalité, les investigations inhérentes à la présente recherche questionnent doublement la fécondité du modèle du ménage unitaire.

D'une part, l'hypothèse d'un biais sexuel intra-ménage à l'encontre des filles apparaît probable en Afrique au Sud du Sahara. En effet, l'estimation de fonctions de demande pour les biens consommés par les adultes, fondée sur les données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso de 1994-95, montre que, pour ces derniers et, quelle que soit la classe d'âge considérée, les taux d'équivalent dépense masculins sont largement plus négatifs que ceux des femmes. Bien que la robustesse de cette conclusion agrégée doive être relativisée selon le milieu — l'inégalité intra-ménage est plus accentuée en milieu rural, surtout les zones qui abritent les proportions les plus importantes de population musulmane, que dans les zones urbaines — et le sexe du chef de ménage — les filles localisées dans les groupes gérés par les hommes sont relativement plus défavorisées —, les spécifications économétriques alternatives renforcent la véracité de ces conclusions. Dans le contexte burkinabè, la probabilité d'une discrimination à l'encontre des filles n'est pas à écarter, compte tenu du différentiel de scolarisation selon le genre, de la plus grande précarité relative du travail féminin et de l'organisation du système social, qui privilégie les hommes quant à l'accès au pouvoir politique et

économique.

D'autre part, l'estimation de fonctions de demande pour le Burkina Faso suggère que la part des revenus des épouses ou des femmes chefs de ménage affecte, d'une part, positivement et significativement l'ensemble des dépenses alimentaires et en énergie et, d'autre part, négativement et significativement les dépenses relatives aux cigarettes, tabac, matériel roulant, essence et assurance des ménages. Par exemple, l'analyse indique que, lorsque les épouses ou les femmes chefs de ménage contribuent à la totalité des gains du groupe, il n'y aurait aucune variation de la dépense alimentaire des ménages si les dépenses totales étaient réduites de 2,6 pour cent, relativement à la moyenne. En outre, l'impact des gains relatifs féminins sur les ratios budgétaires est renforcé lorsque l'on considère les ménages pauvres ou l'ensemble des membres féminins du ménage. Par ailleurs, à partir d'une estimation d'équations réduites de nutrition, il apparaît que, toutes choses égales par ailleurs, plus la part des revenus des femmes du ménage croît, plus la probabilité de malnutrition des enfants de moins de 60 mois diminue. De plus, l'analyse suggère un effet différentiel inhérent aux revenus féminins relatifs à l'avantage des garçons. Bien que des considérations d'équité et d'efficacité puissent justifier les comportements en matière de nutrition, l'adhésion aux règles du jeu des institutions de la société traditionnelle est probablement une explication plus convaincante que le fondement en termes de rationalité pure. De tels résultats — cohérents avec l'inégalité intra-ménage à l'encontre des filles qui semble prévaloir au Burkina Faso, et ayant une certaine robustesse sur le plan économétrique —, d'une part, semblent justifier les enseignements des modèles non-coopératifs des ménages, la littérature anthropologique africaine et ce que l'on observe couramment quant au fonctionnement des ménages sur ce continent et, d'autre part, ont des implications en termes de politiques économiques. Ainsi, les dépenses de transferts directement allouées aux femmes sont susceptibles de contribuer à accroître davantage le bien-être des ménages, comparativement aux transferts allant directement aux ménages.

Deuxièmement, alors que la majorité des études sur la pauvreté en Afrique sont fondées sur un niveau de vie moyen des ménages, négligent l'influence d'une échelle d'équivalence et approfondissent rarement le processus d'élaboration d'une ligne de pauvreté, la présente recherche montre que l'appréhension de cette dernière est considérablement influencée par les choix méthodologiques effectués. En effet, l'étude relative à la Mauritanie conduit à un triple constat. Tout d'abord, la fixation d'une ligne de pauvreté monétaire fondée sur l'équivalent international de 370 dollars ne correspond pas au coût des besoins de base inhérent aux modèles de consommation

locaux et aux besoins nutritionnels, tandis que la spécification d'un seuil de pauvreté déterminée à partir des besoins de base génère un ratio de pauvreté national beaucoup plus faible et proche de ce qui est appelé l'extrême pauvreté. Par ailleurs, cette nouvelle approche en termes du coût des besoins de base modifie sensiblement la configuration des profils de pauvreté — accentuation de l'incidence relative de la pauvreté rurale, comparativement à la pauvreté urbaine ; rehaussement de la précarité relative des indépendants agricoles. Ensuite, malgré certaines réserves, l'estimation d'une courbe d'Engel suggère qu'un facteur d'échelle de 0,55, prenant en compte les économies d'échelle dans les ménages, semble être une hypothèse plausible dans le cas mauritanien. L'introduction de cette échelle d'équivalence rehausse les mesures de la pauvreté liées au seuil international de 370 dollars, réduit la pauvreté appréhendée par rapport aux individus, diminue relativement l'incidence et la profondeur de la pauvreté urbaine et, surtout, tend à modifier la relation entre la pauvreté et le genre. L'étude de cas relative au Burkina Faso confirme ce point de vue en mettant en évidence une valeur de l'élasticité-taille égale à 0,58. En effet, d'une part, l'incidence, la profondeur et l'intensité de la pauvreté s'accroissent dans les ménages gérés par les femmes — phénomène également appréhendé par la dominance de la distribution féminine sur la distribution masculine —, et, d'autre part, la probabilité de pauvreté dans ces derniers apparaît nettement supérieure. Enfin, la ligne de pauvreté fondée sur le coût des besoins de base altère quelque peu la perception habituelle de l'évolution de la pauvreté en Mauritanie — même si la tendance générale est cohérente avec le contexte macroéconomique récent et l'estimation des élasticités de pauvreté. Par rapport au seuil international de 370 dollars, l'approche des besoins de base suggère un recul sensiblement plus élevé de la pauvreté au cours de la période 1990-96, et la prise en compte du facteur d'échelle de 0,55 accentue encore cette incertitude, notamment selon les régions et le genre.

Troisièmement, une autre pratique courante des études sur la pauvreté en Afrique, est d'élaborer des «profils de pauvreté» par rapport à une désagrégation descriptive de l'information sur les sources de revenu, les modèles de consommation, les activités économiques et les conditions de vie des pauvres, en fonction de sous-groupes déterminés a priori. Or, contrastant avec cette pratique, la modélisation des déterminants de la pauvreté au Burkina Faso semble contribuer à rehausser la fécondité des profils de pauvreté. En effet, les choix méthodologiques effectués pour analyser la pauvreté semblent avoir plus d'importance qu'on ne le pense habituellement — une conclusion déjà formulée à propos de la mesure de la pauvreté. Tout d'abord, l'analyse économétrique enrichit considérablement les profils de

pauvreté élaborés à l'aide des méthodes descriptives, même si le degré de sophistication des procédures utilisées n'est probablement pas en rapport avec la nature des résultats obtenus. Ensuite, la manière dont les groupes socio-économiques sont à la fois spécifiés et articulés à l'analyse, conditionne les conclusions que cette dernière est en mesure de proposer — observation qui vaut également pour les approches descriptives. Enfin, le choix et l'évaluation des procédures économétriques sont difficiles, compte tenu de la diversité de leur champ d'investigation et de la complémentarité des résultats affichés. Dans ce contexte, deux conclusions majeures émergent de l'étude de cas burkinabè. D'une part, malgré la pluralité des options méthodologiques, les analyses économétriques utilisées sont en mesure de mettre en évidence des caractéristiques communes aux divers groupes socio-économiques, quant aux causes de la pauvreté : caractéristiques des individus — faiblesse du capital humain, genre et appartenance ethnique —, et des ménages — dimension excessive, poids des inactifs, faiblesse du taux d'emploi, localisation en milieu rural et insuffisance des transferts externes —, ces dernières devant être modulées selon le sexe du chef de ménage et le milieu. D'autre part, la spécificité des analyses économétriques tend à enrichir les conclusions précédentes, en mettant en lumière les particularités des causes de la pauvreté au Burkina Faso selon les segments du marché du travail. Tout d'abord, si l'on admet l'exogénéité des choix sectoriels, la probabilité de pauvreté extrême est la plus forte pour les ménages dont le chef est agriculteur de subsistance ou chômeur. Ensuite, lorsque l'endogénéité des choix sectoriels est prise en considération, plusieurs aspects particuliers de l'explication de la pauvreté apparaissent : (i) fort impact du capital humain en milieu urbain ; (ii) poids important de la taille et de la structure des ménages, quel que soit le milieu ; (iii) influence limitée du facteur ethnique dans les villes ; (iv) rôle de la dimension et de la nature des activités des entreprises non agricole ; (v) moindre influence de la localisation géographique en milieu rural pour les travailleurs indépendants non agricoles ; (vi) pénalisation des ménages féminins ayant à leur tête une femme travaillant à propre compte dans les villes ; (vii) rôle de la taille des exploitations, du cheptel, de l'encadrement, de l'utilisation d'engrais et de l'équipement agricole en ce qui concerne les agriculteurs, notamment ceux de subsistance ; (viii) importance du cheptel pour les éleveurs ; (ix) rôle décisif des transferts en milieu urbain, surtout pour les chômeurs et les inactifs. Dans ce contexte, la décomposition des sources de revenu renforce les conclusions précédentes. Dans ces conditions, la présente étude suggère que les profils de pauvreté en Afrique s'appuient à la fois sur des analyses descriptives — y compris les approches qualitatives — et économétriques.

Quatrièmement, l'une des critiques majeures formulées à l'encontre des mesures de la pauvreté monétaire est qu'elles s'appuient sur une conception trop étroite du bien-être. A cet égard, l'ouvrage explore la fécondité d'une approche multidimensionnelle de la pauvreté dans le cas de la Mauritanie, et montre la crédibilité d'une analyse des états sociaux fondée sur trois dimensions analytiques : une mesure de la pauvreté monétaire, l'appréhension des disparités selon le genre et de la répartition des ressources au sein des ménages, et l'élaboration d'indicateurs d'accès à des biens fondamentaux. En particulier, l'étude montre une proximité du taux de pauvreté monétaire et du degré général de pauvreté humaine — fondée sur les déficits en termes de longévité, d'instruction et de conditions de vie. Cela signifie, qu'au niveau global, les aspects monétaires de la pauvreté ont la capacité d'exprimer, en termes quantitatifs, les déficits au niveau du développement humain, bien que les deux indicateurs soient complémentaires, et aient chacun un rôle particulier en termes de politique économique. On peut observer que, d'une manière générale, les wilayas les plus pauvres monétairement sont aussi les plus exposées en termes de déficit de développement humain, même si de nombreuses disparités apparaissent.

Ainsi, malgré l'ambivalence des investigations de la pauvreté et la multiplicité des difficultés quant à son appréhension en Afrique — ou dans d'autres pays en développement —, la présente recherche recommande de poursuivre les efforts entrepris, en tirant profit de l'expérience acquise et en intégrant de nouvelles dimensions analytiques. En termes de politiques économiques et sociales visant à réduire la pauvreté, à court terme, et à l'éliminer, à long terme, cette option méthodologique semble plus opportune que les orientations, parfois avancées, suggérant qu'il serait plus profitable de distribuer aux pauvres les ressources financières consacrées à l'étude de la pauvreté.